



Pays
de
Grasse
communauté
d'agglomération

Allaitement maternel

en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

**Allaiter votre bébé et poursuivre l'allaitement
de votre enfant au sein des établissements :**

✓Multi accueil collectif et familial :

- Poussinière, Peymeinade 06530
- Daudet, Peymeinade 06530
- La voie lactée, Le Tignet 06530
- L'étoile des pioupious, St Cézaire 06530
- L'enfantoun, St Vallier de Thiey 06460

✓Micro crèche :

- Lou Galoupin, Séranon 06750

Cela est possible !

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, souhaite au travers de ce livret, vous soutenir dans votre projet, qui doit se préparer à l'avance, afin que la poursuite de votre allaitement se fasse dans les meilleures conditions pour vous et votre enfant



SOMMAIRE

<u>Préambule</u>	p.3
<u>Fiches techniques</u>	p.4 à 15
<u>Liste des établissements d'accueil du jeune enfant</u>	p.16
<u>Validation du Protocole</u>	p.17 à 18

PREAMBULE

La reprise d'une activité professionnelle n'est pas synonyme de sevrage .

L'allaitement maternel d'un enfant dans un établissement d'accueil collectif ou au domicile d'un(e) assistant(e) maternel(le) de l'accueil familial est possible, voire souhaitable, car il est naturel et adapté aux besoins de l'enfant

Promouvoir la poursuite de l'allaitement maternel dans les structures d'accueil de la petite enfance conformément aux recommandations :

- du PNNS (Programme National Nutrition Santé) en France
- de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé)
- du Conseil Départemental des Alpes Maritimes

a pour objectifs de:

- Permettre aux familles qui le désirent de poursuivre l'allaitement maternel après la reprise de l'activité professionnelle quel que soit le mode d'accueil de leur enfant (accueil collectif ou assistante maternelle de l'accueil familial)
- Sensibiliser les professionnels de la petite enfance sur les possibilités de concilier la poursuite de l'allaitement maternel avec le mode d'accueil choisi par les parents
- S'inscrire dans une recherche de cohérence des pratiques au niveau de l'ensemble des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Différentes possibilités sont envisageables

LES FICHES TECHNIQUES

Préparer l'accueil d'un enfant allaité	FICHE 1
Recueil, conservation, transport du lait maternel	FICHE 2
Reception, conservation, préparation du lait maternel sur le lieu d'accueil	FICHE 3
L'alimentation de l'enfant allaité pendant l'adaptation	FICHE 4
Relevé quotidien de température du réfrigérateur de la biberonnerie	FICHE 5
Contrat d'engagement pour le maintien de l'allaitement maternel dans les établissements d'accueil du jeune enfant	FICHE 6

Chaque parent fait un choix pour l'alimentation de son enfant, avec le projet ou non de poursuivre l'allaitement à la reprise d'une activité professionnelle.

IL est de la mission des professionnels petite enfance :

- d'informer les parents et futurs parents de l'intérêt de poursuivre l'allaitement après la reprise d'une activité professionnelle
- d'encourager leur projet, de soutenir leur démarche et de faciliter leur quotidien

Pour la réussite de cet accompagnement, il est nécessaire que les aménagements pratiques et la disponibilité de chacun soient pensés entre professionnels et parents.

Plusieurs possibilités s'offrent à la mère en fonction de l'âge de l'enfant à l'entrée en établissement d'accueil du Jeune Enfant (EAJE) ou chez l'assistant(e) maternel(le) :

- l'allaitement exclusif peut être poursuivi, en utilisant le lait maternel frais ou congelé, pendant le temps d'accueil et/ou en proposant un allaitement au sein sur place
- l'introduction de préparation pour nourrissons et/ou une alimentation diversifiée peut être envisagée en complément du lait maternel.
- **Maintien de l'allaitement maternel en dehors des temps d'accueil**

La production de lait maternel s'adapte naturellement au rythme des tétées : si le bébé reçoit dans l'EAJE, une préparation pour nourrisson et/ou une alimentation diversifiée, cela n'empêche pas de maintenir les tétées au sein le matin, le soir, la nuit, le week-end

- **Allaitement maternel au sein pendant les temps d'accueil**

L'allaitement sur place présente des avantages :

- Il adoucit la séparation pour l'enfant
- Il aide au maintien de la lactation en permettant un nombre suffisant de tétées

➤ Comment l'organiser ?

- Accompagner l'enfant et sa mère au moment des retrouvailles et de la séparation après la tétée
- Proposer un espace adapté, en présence des autres enfants ou dans un lieu plus intime

➤ Quand ?

- A l'arrivée, au départ de l'enfant, et/ou dans la journée suivant les disponibilités de la mère.

Selon la durée du temps d'accueil, même si la mère peut venir allaiter sur place, il lui sera parfois indispensable de fournir du lait maternel en complément.

- **Allaitement maternel par l'intermédiaire de biberons pendant les temps d'accueil**

Deux possibilités sont offertes aux familles selon le lieu d'accueil:

- Apporter quotidiennement du lait frais réfrigéré
- Apporter du lait congelé (si stocks possibles sur le lieu d'accueil)

Dans ce cas les familles veilleront à respecter les recommandations relatives au recueil, à la conservation et au transport du lait maternel .

1. Conditions et recueil du lait

Avant toute manipulation, un lavage soigneux des mains est indispensable : utiliser du savon, bien rincer puis sécher à l'aide de papier à usage unique

Le lait recueilli va devoir être conservé pendant plusieurs heures, voire plusieurs jours, selon la méthode retenue, c'est pourquoi l'hygiène requise au niveau des seins est plus rigoureuse que pour une tétée « directe » : laver les seins, les aréoles et le mamelon à l'eau et au savon (surgras et non parfumé), rincer puis sécher) l'aide d'un papier à usage unique.

Outre ces étapes indispensables, une douche quotidienne reste recommandée.

Le recueil du lait maternel peut se faire selon 2 méthodes :

- Expression manuelle
- Tire - lait manuel ou électrique

Matériel nécessaire au recueil du lait :

- Tire lait
- 2 biberons (1 pour le recueil, 1 pour la conservation) avec capuchons obturateurs. Les sachets stériles, proposés dans le commerce pour le recueil du lait maternel ne doivent pas être utilisés pour la crèche. Ils nécessitent trop de manipulations et sont, par conséquent, source de risques inutiles
- Liquide vaisselle
- Goupillon
- Etiquettes

➤ Avant utilisation,

Le matériel utilisé (téterelle et biberons) sera au préalable lavé avec un produit pour la vaisselle et bien rincé.

Il est également recommandé de stériliser à chaud le matériel en contact avec votre lait (téterelle, biberons, bagues, capuchons, obturateurs) .Pour refroidir, vider l'eau chaude et laisser sécher sans essuyer (ne pas rincer à l'eau froide).

Le système de stérilisation à froid n'est pas recommandé.

➤ Après utilisation

- transvaser le lait recueilli dans l'autre biberon stérile pour la conservation
- rincer le biberon de recueil à l'eau froide puis le nettoyer à l'aide du goupillon avec du liquide vaisselle et rincer à nouveau
- démonter et placer toutes les pièces du kit du tire-lait dans un récipient propre
- rincer à l'eau froide pour enlever les résidus de lait
- laver à l'eau chaude savonneuse (produit vaisselle) et rincer soigneusement ou nettoyer au lave-vaisselle
- égoutter sur une serviette en papier

➤ Recueil du lait

Une technique à respecter : un biberon entamé ne peut pas être conservé.

Il est donc nécessaire de réaliser des biberons d'un volume adapté à la consommation de votre enfant.

- Si le volume souhaité de lait est recueilli en une seule fois, verser le lait recueilli dans le biberon de conservation, fermer le biberon (obturateur et capuchon), noter le nom et prénom de l'enfant, la date et l'heure de recueil sur le biberon et le placer directement au réfrigérateur ou congélateur
- Si le volume de lait souhaité n'est pas recueilli en une seule fois,
 - Verser le lait recueilli à la 1ère extraction dans le biberon de conservation, noter le nom et prénom de l'enfant, la date et l'heure du 1er recueil sur le biberon et le conserver au réfrigérateur
 - Verser le lait recueilli à chaque extraction dans le biberon de recueil, le refroidir en passant le biberon sous l'eau froide, essuyer, puis verser le lait dans le biberon de conservation, et le conserver au réfrigérateur tant que le volume souhaité n'est pas atteint.
 - Conserver le ensuite au réfrigérateur ou congélateur

2. Conservation du lait maternel

La durée de conservation est l'intervalle entre l'expression du lait (ou la 1ère expression en cas de multiples recueils) et sa consommation par l'enfant

Le lait peut être conservé :

- 4 heures à température ambiante mais procédé déconseillé (chauffage l'hiver, grosse chaleur l'été)
- 48h maxi au réfrigérateur entre 0 et +4°C sur les étagères et non dans la porte d'un réfrigérateur propre, lavé au moins une fois par mois avec de l'eau savonneuse puis rincé à l'eau,
- puis à l'eau javellisée.
- 4 mois au congélateur à une température de -18°C : Le lait est à congeler le jour même de son expression après refroidissement au réfrigérateur. Veiller à ne remplir qu'au $\frac{3}{4}$ en prévision de l'augmentation du volume provoqué par la congélation.
Le lait ne doit pas être placé dans un freezer car la température n'est pas assez basse
Ne pas ajouter de lait fraîchement recueilli à du lait congelé
Le lait décongelé ne doit pas être recongelé
Une fois décongelé, le lait se conserve au plus 24h au réfrigérateur

Quel que soit le mode de conservation, il est préférable de conserver les biberons de lait maternel dans une boîte hermétique pour éviter la contamination du lait maternel par d'autres aliments.

3. Transport du lait maternel jusqu'au lieu d'accueil

Que le lait maternel soit réfrigéré ou congelé, il doit être transporté du domicile au lieu d'accueil dans une glacière ou sac isotherme propres munis de packs de réfrigération.

La durée de transport ne devra pas excéder une heure.

Il est essentiel d'éviter toute rupture de la chaîne du froid.

1. Réception du lait maternel à l'arrivée de l'enfant

Le professionnel vérifie les points suivants avec les parents :

- Le lait maternel a été transporté dans une glacière ou sac isotherme propre muni de packs de réfrigération
- Les biberons sont étiquetés avec précision :
 - Nom et prénom de l'enfant
 - Date de l'expression du lait(ou de la 1ere expression si plusieurs recueils)
 - Dates de congélation et de décongélation s'il s'agit de lait congelé
- Que la température de la glacière (sac isotherme) respecte la chaîne du froid
 - température entre 0°C et +4°C si lait réfrigéré ou en cours de décongélation
 - en dessous de 0°C si lait congelé destiné à être stocké dans le congélateur de l'établissement

2. Conservation du lait maternel sur le lieu d'accueil

- Si les parents apportent du lait réfrigéré

Pour garantir une température stable du lait conservé au réfrigérateur, il est nécessaire de le stocker sur les clayettes et non pas dans la porte.

Un thermomètre placé dans le réfrigérateur permet de s'assurer que la température est comprise entre 0°C et +4°C

- Dans un établissement d'accueil collectif du jeune enfant, il est souhaitable que les biberons soient stockés dans le réfrigérateur de la biberonnerie .

A défaut de réfrigérateur de la biberonnerie, les biberons seront conservés dans le réfrigérateur, dans une boîte hermétique pour éviter la contamination par d'autres aliments. La boîte sera placée sur une clayette au fond du réfrigérateur

Le relevé de température du réfrigérateur et le nettoyage de l'appareil font l'objet de fiches de traçabilité telles qu'indiquées dans la fiche 5

Fiche 3 : Reception,conservation,préparation du lait maternel sur le lieu d'accueil (suite)

- Au domicile d'un(e)assistant(e)maternel(le) :l'assistant(e)maternel(le) conserve les biberons de lait maternel dans une boite hermétique pour éviter la contamination par d'autres aliments. La boite sera placée sur une clayette au fond du réfrigérateur
 - Si les parents apportent du lait congelé

Le lait maternel est conservé dans une boite hermétique au congélateur du lieu d'accueil.

Le contrôle de la température du lieu d'accueil suit les procédures habituelles du lieu d'accueil.

3. Décongélation du lait maternel

Selon les modalités discutées entre les parents et la direction de l'établissement d'accueil ou l'assistant(e)maternel(le), le lait peut être apporté congelé pour constituer un stock de réserve ou être consommé par l'enfant dans la journée, par exemple si l'enfant a une demande plus importante que prévue, si la mère est en retard ,etc.

Le lait maternel peut être décongelé au réfrigérateur jusqu'à utilisation, ou rapidement dans un récipient d'eau chaude (ne pas dépasser 37°C). Une fois que le lait est liquide, mais pendant qu'il est encore froid, essuyer le flacon et le réfrigérer jusqu'à utilisation

Une fois décongelé, le lait maternel est à conserver au réfrigérateur pendant 24h au plus.

4. Préparation du repas pour l'enfant

Certains bébés acceptent le lait non chauffé mais le plus souvent ils préfèrent le lait tiédi (le lait pris au sein est à environ 35°C).

Selon la quantité à chauffer, on peut passer le récipient sous l'eau chaude du robinet ou utiliser un chauffe-biberon

L'utilisation du four à micro-ondes est déconseillée (risques de brûlures)

Fiche 4 : L'alimentation de l'enfant allaité pendant l'adaptation

L'adaptation est un moment de transition délicat où l'enfant découvre un nouvel environnement de vie.

Cette période est importante pour lui, ses parents et les professionnels qui l'accueillent.

Autant que possible il convient d'étaler cette période, avec des durées d'accueil progressives en fonction des réactions de l'enfant et du ressenti des parents.

Dans chaque situation, les parents trouveront une solution personnalisée avec l'assistant(e) maternel(le) ou les professionnels de la structure d'accueil.

Elle peut être différente d'un enfant à un autre.

Tout l'intérêt se trouve dans l'échange, la confiance mutuelle et la bienveillance

L'alimentation peut être un point sensible, comme le sommeil, ou la réaction à la séparation, sur lequel l'adaptation de l'enfant allaité ou non, est évaluée.

Certains bébés peuvent avoir besoin de plusieurs jours, voire de plusieurs semaines pour s'alimenter facilement pendant le temps d'accueil. Dans l'immense majorité des cas, les enfants allaités compensent en tétant très souvent pendant la période où ils sont avec leur mère et les pertes de poids sont très rarement rapportées.

Le refus du bébé allaité peut inquiéter ses parents et les professionnels qui n'ont pas cette expérience. Prendre le temps, faire des essais plus ou moins espacés, selon l'acceptation du bébé, chaque enfant est différent et a son propre rythme.

Des mères et des professionnels ont trouvé quelques astuces si le bébé a des difficultés à prendre le biberon :

Anticiper

- Préparer avec les parents les changements à venir en expliquant simplement la situation à l'enfant.
- Discuter avec la mère des rythmes habituels de l'enfant et du moment qu'elle estime le plus favorable pour proposer un premier biberon, en sa présence ou non.

Varier les modalités d'administration du biberon

- Proposer le biberon avant que l'enfant n'ait trop faim

Fiche 4 : L'alimentation de l'enfant allaité pendant l'adaptation (suite)

- Placer la tétine contre ses lèvres et laisser l'enfant le prendre tout seul, en évitant d'introduire la tétine dans la bouche du bébé ; Les bébés allaités ont l'habitude d'être actifs et de prendre le sein eux-mêmes. De même, proposer au bébé de jouer avec un biberon vide pour s'accoutumer à l'objet.
- Mettre une goutte du lait de la mère sur les lèvres pour inciter l'enfant à ouvrir la bouche ou tremper la tétine dans le lait
- Incliner légèrement le biberon par rapport à l'horizontale pour que le lait coule très doucement.
- Placer la tétine sous l'eau chaude courante pour la mettre à température du corps, comme le sein, ou au contraire au réfrigérateur, si l'enfant fait ses dents.
- Essayer différentes sortes de tétines pour trouver la forme, la texture et l'ouverture qui conviennent au bébé.

Varier l'environnement du bébé

- Entourer le bébé avec un vêtement de la mère ou un « doudou » imprégné de l'odeur de la mère.
- Essayer différentes positions pour donner le biberon, en étant attentif au confort de l'adulte pour éviter que l'enfant perçoive les tensions corporelles de l'adulte si celui-ci est dans l'inconfort.
- Essayer de nourrir le bébé tout en faisant des mouvements rythmiques pour le calmer (marcher, se balancer, bercer...)

Respecter le rythme du bébé

- Ne pas insister si l'enfant refuse le biberon, ne pas le forcer et garder à l'idée la **notion de plaisir** sur ce temps de repas.

Echanger sur les besoins et les réactions de l'enfant, en tenant compte des témoignages disponibles et des expériences de chacun, permet de maintenir le dialogue entre parents et professionnels pour l'épanouissement de l'enfant.

Fiche 6 : Contrat d'engagement pour le maintien de l'allaitement maternel dans les établissements d'accueil du jeune enfant

Concernant

Nom, Prénom, Date de naissance de l'enfant :

Entre :

Identité EAJE :

Et :

Identité Famille :

Votre enfant va bientôt être accueilli dans notre structure.

Vous souhaitez maintenir l'allaitement maternel pendant le temps d'accueil

Afin de nous permettre de respecter au mieux votre projet au sein de la collectivité, un engagement mutuel est nécessaire

De notre part, nous nous engageons à :

Case à cocher selon la situation

- Donner de manière exclusive à votre enfant le lait maternel fourni par vos soins
- Donner prioritairement à votre enfant le lait maternel fourni puis une préparation pour nourrisson (en cas d'allaitement mixte)
- Vous rendre le lait non consommé en fin de journée
- Respecter les règles de conservation relatives au lait maternel
- Respecter au mieux le rythme et les habitudes de tétées de votre enfant.

En cas de rupture de lait maternel,

- Vous prévenir
- Donner une préparation pour nourrisson
- Donner un autre aliment (en cas d'alimentation diversifiée)

De votre part, vous vous engagez à :

- ✚ Tirer le lait dans le respect des règles d'hygiène
- ✚ Fournir la quantité de lait suffisante aux besoins journaliers de votre enfant
- ✚ Etiqueter chaque biberon :
 - ✚ Nom et prénom de votre enfant
 - ✚ Date de l'expression (ou de la 1ère expression si plusieurs recueils sont stockés dans le même biberon)
 - ✚ Date de congélation et de décongélation s'il s'agit de lait congelé
- ✚ Respecter les conditions de conservation

Fait à _____ le _____

Signature des parents

Signature de la directrice de l'EAJE

STRUCTURES D'ACCUEIL

<p>SMA POUSSINIÈRE 19 chemin du Stade 06530 Peymeinade ☎04 93 09 38 38 sma.peymeinade@paysdegrasse.fr</p>	<p>Corinne PAOLINO Directrice Puéricultrice : 06.17.06.68.95 04.93.09.38.38</p> <p>Sophie GREA Directrice Adjointe Puéricultrice 04.93.09.38.38</p>
<p>SMA DAUDET 11 chemin du Suye 06530 Peymeinade ☎04 93 09 38 40 sma.daudet@paysdegrasse.fr</p>	<p>Violaine BERNIE Directrice Educatrice Jeunes Enfants 06.28.97.71.96 04.93.09.38.40</p>
<p>SMA VOIE LACTÉE 195 chemin de Provence 06530 Le Tignet ☎04 93 66 47 83 sma.letignet@paysdegrasse.fr</p>	<p>Céline VIZZARI Directrice Educatrice Jeunes Enfants 06.30.28.70.23 04.93.66.47.83</p> <p>Victoria MALBERTI Directrice Adjointe Puéricultrice 04.93.66.47.83</p>
<p>SMA ÉTOILE des PLOUPIOUS Chemin de la Vierge 06530 St Cézaire/Siagne ☎04 93 60 22 70 sma.stcezaire@paysdegrasse.fr</p>	<p>Frédérique BALLESTRA Directrice Educatrice Jeunes Enfants 06.63.57.87.15 04.93.60.22.70</p>
<p>SMA L'ENFANTOUN Place Cavalier Fabre 06460 St Vallier de Thiey ☎04 93 42 94 91 sma.stvallier@paysdegrasse.fr</p>	<p>Chantal LE PORT BELIN Directrice Educatrice Jeunes Enfants 06.17.06.68.89 04.93.42.94.91</p>
<p>Micro crèche Lou Galoupin Route de la Doire 06750 Séranon ☎04 92 42 03 67 sma.seranon@paysdegrasse.fr</p>	<p>Audrey HENRY Directrice Puéricultrice 06.15.87.59.40 04.92.42.03.67</p>

VALIDATION DU PROTOCOLE :

Jérôme VIAUD :
Président CAPG
Maire de Grasse

Vice-président du Conseil Départemental des Alpes Maritimes



Marc FACCHINETTI

DGA « Développement, Qualité de vie , Solidarité »



Agnès BEGARD :

Directrice services à la population



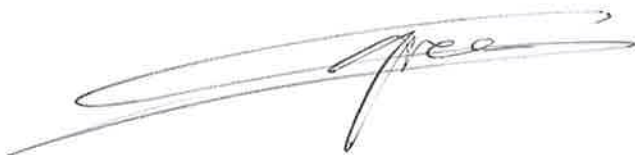
Corinne PAOLINO :

Responsable Service Petite Enfance



Sophie GREA

Directrice adjointe SMA Poussinière



Violaine BERNIE

Directrice SMA Daudet

Céline VIZZARI
Directrice SMA La Voie Lactée



Victoria MALBERTI
Directrice adjointe SMA La Voie Lactée



Chantal LEPORT BELIN
Directrice SMA L'Enfantoun :



Frédérique BALLESTRA
Directrice SMA St Cézaire



Audrey HENRY
Directrice micro crèche Séranon

